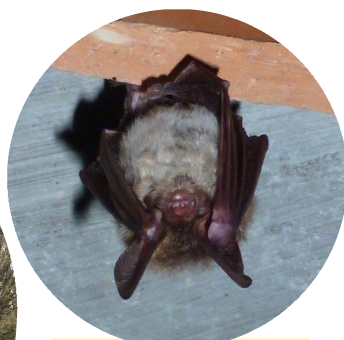


Le site Natura 2000 des « hautes vallées de la Solre de la Thure et de la Hante et leurs versants boisés et bocagers », une multitude d'espèces animales et de végétations rares et originales !



Anémone des bois

Arbres têtards, Solre-le-Château



Murin de Bechstein
C : Fabien Charlet



Mousses de source
pétrifiante

Champignons
saproxyliques



Hêtraie-chênaie
à Houx



Hêtraie-chênaie
à Chèvrefeuille



Bois de Forêt / Cousolre
Aurélien Thurette

Propriétaires et communes s'engagent pour la forêt

Le 16 juin 2016, les propriétaires forestiers, les élus et l'ONF se sont réunis à Cousolre. Le Parc organisait une journée d'information pour présenter les enjeux écologiques ainsi que les actions et les avantages offerts par le dispositif Natura 2000.

Il en résulte qu'avec les communes de Cousolre, Bousignies-sur-Roc et 4 propriétaires (Cousolre, Bearieux, Bousignies-sur-Roc, Bérèlles), une réflexion a été amorcée pour identifier des actions d'entretien utiles et sélectionner des « îlots de sénescences » pour faire vieillir localement la forêt.



Hêtraie-chênaie à
Chèvrefeuille
Bousignies sur Roc

Bilan 2016 :

Noréade participe à préserver les prairies maigres de fauche



Prairie maigre de fauche

Propriétaire de la station de lagunage d'Hestrud, Noréade gère sur sa parcelle environ 2000m² de prairies maigre de fauche. Elle a adopté dès 2016 une gestion optimale pour cette végétation, à savoir une fauche entre le 15 et le 30 juin avec exportation des produits de coupe.

Cet entretien est calqué sur les pratiques agricoles traditionnelles de fauche, qui maintiennent ces végétations.

Office National des Forêts

L'ONF est partenaire des actions en forêt publique

L'Office National des Forêts est gestionnaire des forêts communales de Cousolre, de Bousignies sur Roc et de la forêt sectionale de Wiheries.

Avec le Parc naturel régional de l'Avesnois, ils ont défini pour chacune des forêts les actions pertinentes à y prévoir, celles qu'ils peuvent intégrer directement dans leurs actions de gestion et celles à proposer aux propriétaires de ces trois forêts dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Pour ces trois forêts les actions concernent principalement la définition d'îlots de sénescence pour favoriser l'accueil des chauves-souris et les végétations forestières. Le Cerisier Tardif (espèce exotique envahissante très dynamique) qui commence à s'installer, sera surveillé et de l'arrachage des jeunes plants sera prévu.

Ils sollicitent le Parc naturel régional de l'Avesnois...

... ou, le Parc vient à leur rencontre.



Chantier participatif -
Bousignies-sur-Roc



Rencontre de propriétaire
et visite de terrain



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

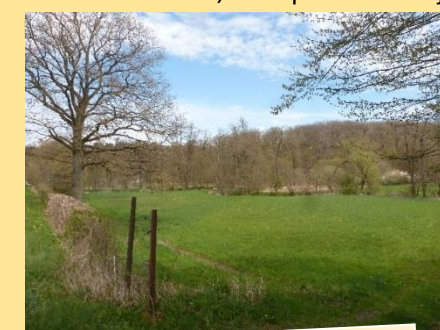
Informe, diagnostique,
conseille, propose les
actions.

Assure le montage des
dossiers.

Les agriculteurs du site continuent à s'engager

Cette année ils sont 4 à avoir signé des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur leurs parcelles. Ils s'engagent volontairement pour l'entretien plus tardif et moins fréquent des haies, pour restaurer des arbres têtards, pour la non fertilisation de certaines prairies dont la flore est rare et pour la gestion extensive d'autres prairies. En deux ans, 8 des 14 agriculteurs du site Natura 2000 se sont engagés pour sa faune et sa flore. Pour ces 8 agriculteurs, 237 907 euros sur 5 ans leur sont destinés, à hauteur de leur engagement en faveur de la nature du site 39 et des alentours.

Deux parcelles de « prairie maigre de fauche » et de « Prairie à Molinie » sont entrées dans le dispositif à Hestrud avec un cahier des charges adapté à leur besoins, notamment aucune fertilisation, ce que faisait déjà



Prairie à Molinie

Bilan 2015 et 2016 des MAEC :

- 9,26 ha de prairies (réduction du chargement, retard de fauche, absence de fertilisation)
- 839m de haies taillées tous les 2 ans

Quelle fertilisation tolèrent les prairies maigres de fauche ?

Cette question a été posée par les partenaires agricoles du site 39. Le Parc naturel régional de l'Avesnois approfondit donc ce sujet pour connaître au mieux si la conservation des prairies maigres de fauche peut être conciliée avec un apport modéré de fertilisation. En 2016 une recherche bibliographique a consisté à chercher des réponses dans la littérature scientifique et à travers le retour d'expérience d'autres gestionnaires de ce type de prairie. En 2017 une méthode d'étude de terrain sera définie sur un large échantillon de prairies de fauche, pour obtenir des résultats significatifs. Les relevés de terrain et l'analyse devraient avoir lieu en 2018, accompagnés des conclusions.

L'objectif de cette étude est de mieux connaître cette végétation pour la préserver tout en répondant aux besoins agricoles.